

PRÉFET DE LA SOMME

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques et de  
l'Administration Locale  
Bureau de l'Administration Générale  
et de l'Utilité Publique

**SARL ETABLISSEMENTS BARCENA**  
Changeement d'exploitant

**ARRETE DU 25 FEV. 2011**  
Le Préfet du département de la SOMME  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier dans l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Environnement et notamment son livre V;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 16 février 2009 nommant M. Michel DELPUECH Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> septembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christian RIGUET, Secrétaire Général de la préfecture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2007 autorisant Mme Ginette BARCENA domiciliée 96 route de Rouen à PONT DE METZ (80840) à exploiter sur le territoire de la commune de PONT DE METZ, parcelles cadastrées AH n°154, 155 et 157, un dépôt de véhicules hors d'usage et portant agrément pour la dépollution de véhicules hors d'usage ;

Vu l'information faite par courriers en date des 9 décembre 2009 et 15 février 2010 à M. le Préfet de la Somme par la SARL ETABLISSEMENTS BARCENA dont le siège social est situé chemin de Salouël à PONT DE METZ (80480) du changement de dénomination sociale de la société;

Vu le dossier produit à l'appui de cette information ;

Vu les rapport et propositions de l'inspection des installations classées en date du 11 janvier 2011;

Vu l'avis du CODERST en date du 31 janvier 2011 au cours duquel le demandeur a eu la possibilité d'être entendu;

Vu le projet d'arrêté porté le 8 février 2011 à la connaissance du demandeur ;

Vu le courrier en date du 15 février 2011, par lequel la SARL ETABLISSEMENTS BARCENA indique n'avoir aucune observation à formuler sur ce projet d'arrêté ;

Considérant que le changement de dénomination fait suite à une mutation du fonds de commerce des activités exercées par Mme Ginette BARCENA par la SARL ETABLISSEMENTS BARCENA pour le site situé chemin de Salouël à PONT DE METZ (80480);

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Somme.

## ARRÊTE

### **ARTICLE 1 - Autorisation**

Sous réserve des droits des tiers et sous réserve du respect des dispositions édictées ci-après et de celles pouvant être prescrites par voie d'arrêté complémentaire, la SARL ETABLISSEMENTS BARCENA, dont le siège social est situé chemin de Salouël à PONT DE METZ (80480), est autorisée à se substituer à Mme Ginette BARCENA dans l'exploitation d'un dépôt de véhicules hors d'usage situé sur le territoire de la commune de PONT DE METZ, parcelles cadastrées AH n°154, 155 et 157.

### **ARTICLE 2 -**

L'agrément n° PR 80 00020 D est transféré de Mme Ginette BARCENA à la SARL ETABLISSEMENTS BARCENA.

### **ARTICLE 3 - Affichage**

Un extrait de la présente autorisation sera affiché en permanence de façon visible depuis la voie publique par le bénéficiaire.

### **ARTICLE 4 - Publicité**

Un exemplaire du présent arrêté sera affiché en mairie par les soins du Maire de la commune de PONT DE METZ. Un extrait du présent arrêté sera publié, aux frais du pétitionnaire, dans deux journaux locaux ou régionaux, diffusés dans tout le département.

### **ARTICLE 5 - Publication**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin des actes administratifs de la Préfecture de la Somme.

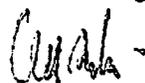
### **ARTICLE 6 - Exécution**

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Maire de PONT DE METZ et le Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie, l'inspecteur des installations classées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la SARL ETABLISSEMENTS BARCENA et dont copie sera adressée aux services suivants :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme  
Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé de Picardie  
Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'emploi de Picardie  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Somme  
Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile  
Agence de l'eau Artois Picardie

Amiens le, 25 FEV. 2011

Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général



Christian RIGUET